

## Ecole primaire Madeleine LALLIER

16 rue Val Es Dunes

14540 BOURGUEBUS

Tel : 02 31 23 13 17

[Courriel : ce.0140287L@ac-caen.fr](mailto:ce.0140287L@ac-caen.fr)

### CONSEIL D'ECOLE N°1 DU MARDI 5 NOVEMBRE 2019

Le 1<sup>er</sup> conseil d'école de l'année scolaire 2019/2020 de l'école élémentaire M. LALLIER de Bourguébus s'est réuni le mardi 5 novembre 2019 sous la présidence de Mme Catherine Madelaine, directrice de l'école.

#### Absents excusés :

- Monsieur PERROT, IEN
- Monsieur GUICHARD, DDEN
- Monsieur Denis VIEL, Maire de Castine en Plaine  
Hubert Folie - Rocquancourt - Tilly La Campagne
- Madame LAMIRAND, psychologue scolaire
- Madame Caroline REFAIT, maitre E
- Monsieur Jean-Pierre JURET, maitre G
- Mme DURAZZO, DGS mairie

#### Présents :

- Mesdames LANGLOIS, ANNE, ALLAIN, DALAINE, MOULIN, DURAND, CANUET, LELIEVRE, LEMAITRE, LE BOISSELIER, , LE VIGOUREUX, PAYEN, PERCEBOIS, RACINET, PICHOT, HUGUET, enseignantes
- Messieurs DUBOURG, LUCAS, enseignants
- Madame MADELAINE, directrice
- Mesdames LEPELTIER, BOUSQUET, ATSEM
- Mesdames MOUCHEL, TIAJDINE, LEVILLAIN, CHOMETTE, BARON, DITTMER, BINET, BOUSSOL, MARY, LAIR MESLEM, PLATON, ORTEGA, LEFORESTIER, ROUSSEL, POISSON Messieurs CAREL, LE ROY, LEFEUVRE, parents élus
- M. FRANCOIS, Maire de Bourguébus
- Mme MACIEJEWSKI, adjointe, chargée des affaires scolaires
- Mme MONCHY, responsable du service périscolaire de Bourguébus.

Mme MADELAINE ouvre la séance à 18 H . Elle remercie les personnes présentes et excuse les absents. Elle rappelle l'ordre du jour et demande 2 volontaires aux postes de secrétaires de séance.

Mme LAIR MESLEM, parent d'élève, et Mme HUGUET, enseignante, se proposent.

#### Ordre du jour :

1. Fonctionnement et installation du Conseil d'école : présentation des membres du conseil d'école, résultats des élections et règlement intérieur du Conseil d'école.
2. Adoption du procès verbal du Conseil d'école du 4 juin 2019 (vote)
3. bilan de rentrée: structure administrative et pédagogique.
4. vote du règlement intérieur et Charte de la laïcité à l'Ecole.
5. Consignes de sécurité ; incendie, PPMS, alerte intrusion.
6. Prise en charge de la difficulté scolaire et ELCO.
7. Travaux et investissements
8. Présentation de quelques projets de classe déjà établis
9. Point sur la coopérative scolaire.
10. Questions diverses.

## 1) Fonctionnement et installation du Conseil d'école

### Présentation des membres du Conseil d'Ecole

Mme MADELAINE souhaite la bienvenue aux nouveaux membres.

Un moment de recueillement est demandé suite au décès de Mme Martin, Maman de Cloé et Matthieu De Pauw

### Vote du règlement intérieur du Conseil d'école

Après lecture de ce règlement, vote à main levée :

Pour : UNANIMITE

### Bilan des élections de parents d'élèves du 11/10/2019

Une seule liste pour ce scrutin : On note un taux de participation de 27.50 %.

- Nombre d'électeurs inscrits : 480
- Nombre de votants : 132

*Pour mémoire : le taux était de 29.86 % en 2018-2019*

- Nombre de suffrages exprimés : 119
- Nombre de bulletins nuls ou blancs : 13
  
- Nombre de sièges pourvus : 15 titulaires

#### **Titulaires :**

1. Lara MARY
2. Pauline CHOMETTE
3. Lucie TIAJDINE
4. Jérémie LE ROY
5. Séverine PLATON
6. Charline BOUSSOL
7. Hayette BARON
8. Sophie LAIR MESLEM
9. Stéphanie BINET
10. Mélanie DITTMER
11. Yann LEFEUVRE
12. Sarah MOUCHEL
13. Delphine WALTER
14. Marina ORTEGA
15. Sandrine LEFORESTIER

#### **Suppléants :**

16. Aurore NEHOU GOHIER
- 17 . Cédric CAREL
- 18 .Aurore LEVILLAIN
19. Emilie MENOYOT-VASILJEVIC
- 20 . Bastien PECOT
21. Laetitia ROUSSEL
- 22 . Karen LEPRINCE
23. Anthony VREL
- 24 .Amélie POISSON

## 2) Approbation du PV du Conseil d'école du 4 juin 2019

Vote à main levée : Pour : UNANIMITE

Le Conseil d'Ecole adopte le PV du Conseil d'école du 4 juin 2019.

## 3) Présentation de l'école

Structure pédagogique et effectifs au 05/11/2019 - Répartition :

- Nous accueillons 351 élèves dont 135 en maternelle et 216 en élémentaire répartis dans 15 classes :
- 22 PS dans la classe de Mr Ludovic Dubourg, accompagné de Mme Véronique Grelet, ATSEM
  - 21 PS dans la classe de Mme Marianne Langlois, accompagnée de Mme Elodie Bousquet, ATSEM
  - 21MS dans la classe de Mme Claire Anne, accompagnée de Mme Isabelle Grusse, ATSEM
  - 21 MS dans la classe de Mme Sophie Allain, accompagnée de Mme Géraldine Desmont, ATSEM
  - 25 GS dans la classe de Mme Mélanie Moulin, accompagnée de Mme Catherine Lepeltier, ATSEM
  - 25 GS dans la classe de Mme Marie Durand, accompagnée de Mr Valentin Guérin, ATSEM
  - 20 CP dans la classe de Mme Céline Canuet
  - 23CP dans la classe de Mme Marjorie Lelievre
  - 23 CE1 dans la classe de Mme Cécile Le Boisselier et Mr Gilles Pivard
  - 23 CE1 dans la classe de Mme Bélinda Lemaitre
  - 23 CE1/CE2 (7 CE1 et 16 CE2) dans la classe de Mme Bérangère Payen
  - 26 CE2 dans la classe de Mme Lynda Le Vigoureux
  - 26 CM1/CM2 (14 CM1 et 12 CM2) dans la classe de Mme Hélène Percebois
  - 25 CM1/CM2 (13 CM1 et 12CM2) dans la classe de Mme Ludivine Racinet
  - 27 CM1/CM2 (14 CM1 et 13 CM2) dans la classe de Mme Pascale Pichot

La moyenne des effectifs de l'école est de 23.4 élèves par classe, deux élèves de moins en moyenne par rapport à l'année dernière suite à la création de la quinzième classe

Mme Catherine Madelaine assure la direction de l'école primaire

Les autres personnels de l'école :

- . Mme Claire Dalaine, Mme Agathe Huguet, Mr Florent Lucas, brigades, rattachés à l'école.

La réunion de rentrée a permis d'accueillir de nombreux parents. Elle a été organisée en 2 temps afin de permettre aux parents de participer à l'ensemble des temps prévus (informations générales, réunion dans les classes). La réunion de rentrée est un moment privilégié où de nombreuses informations sont données aux parents, la participation des parents est importante pour bien comprendre le fonctionnement de l'école et des classes.

Les récréations sont organisées à 10h et 15h en élémentaire. Elles sont échelonnées en maternelle

- Accueil périscolaire : garderie – restauration scolaire :

La parole est donnée à Mme Nelly MONCHY , responsable du service périscolaire.

Nelly Monchy (ou Sarah Goubet) au 06.31.51.14.20

Description du périscolaire

Les temps périscolaires comportent des accueils le matin avant l'école et le soir après l'école ainsi que la pause méridienne (repas + animation). Il s'agit de services communaux qui sont sous la responsabilité de la commune.

L'accueil périscolaire fait l'objet d'une déclaration à la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection maternelle infantile pour les moins de 6 ans

L'équipe d'animation est composée de 11 animateurs (trices) qualifiés

Accueil du matin 7h30/8h20

Pour les maternelles les enfants sont encadrés par 2 animatrices qui sont : Clara et Sylvette. Les enfants sont accueillis dans la salle du centre de loisirs des petits, à 8 h 20 les enfants sont accompagnés dans leur classe.

Pour les élémentaires les enfants sont encadrés par 2 animateurs (trice) qui sont : Emilie et Victor. Les enfants sont accueillis dans la salle du centre de loisirs des grands.

Pause méridienne 11h30/13h20

Le temps du repas s'intègre dans la pause méridienne durant laquelle les enfants sont pris en charge par les personnels municipaux de restauration et d'animation dès la sortie de classe, en élémentaire il y a un animateur (trice) référent par classe qui est en charge du groupe tout au long de la pause méridienne.

La diversité des animations proposées permettra à chaque enfant de s'inscrire dans une dynamique d'apprentissage et de découverte ; chaque atelier sera une possibilité d'ouverture vers une pratique d'activités socio culturelles.

Un parent évoque le bruit dans la cantine et le fait que les enfants sont pressés pour manger.

Il est répondu qu'il a fallu un peu de temps pour s'organiser en début d'année mais que maintenant les enfants bénéficient d'un temps suffisant pour manger, environ 45 mn.

En maternelle les enfants sont encadrés par les ATSEM avec l'aide de 2 agents municipaux en surveillance de cour. Il n'y a plus d'animateurs sur ce temps pour les maternelles. Les enseignants de maternelle font remarquer que cela pose problème et que le temps de surveillance sans animation est long pour certains enfants, environ une heure.

La mairie indique que c'est un choix d'organisation fait cette année pour faire face au nombre toujours plus important d'enfants déjeunant à la cantine, un animateur par groupe classe en élémentaire et deux agents en surveillance de cour en maternelle. Mr le maire indique que néanmoins la réglementation sur le taux d'encadrement est respectée.

## Garderie du soir 16h30/18h30

Les enfants prennent le goûter dans le restaurant scolaire.

Concernant les maternelles, des activités ludiques sont proposées ce qui favorise la détente dans le centre des petits ou dans la cour. Ils sont accueillis par Sylvette, Roselyne et Nadia.

Concernant les élémentaires, diverses activités sont proposées (manuelles, sportives ou libres) dans le centre de loisirs des grands ou dans la cour après le temps des devoirs.

L'aide aux devoirs proposée n'est qu'un coup de pouce donné par l'équipe d'animation et nécessite que les parents reprennent les leçons avec leur enfant le soir, les animateurs ne font que permettre aux enfants de commencer leurs leçons mais ils ne peuvent pas apporter une aide individuelle à chaque enfant.

Les CP sont accueillis dans une salle de classe pour commencer leurs leçons avec Charline et Clara comme référentes

Les CE1/ CE2 sont accueillis dans une autre salle de classe par Lisa, Manon et Victor comme référents

Enfin les CM1/ CM2 sont accueillis par Emilie au local jeune

## Info :

Les inscriptions ou annulations périscolaires (cantine et garderie) doivent être transmis 48 h à l'avance au service périscolaire.

## Blog

Il est mis à jour régulièrement, les menus de la cantine y sont inscrits. On y retrouve également diverses photos...

## Projet périscolaire

Projet jardin des CP : Céline et Clara

Le téléthon : L'école participera en réalisant des sablés de Noël qui seront vendus par l'équipe d'animation le samedi

Le carnaval aura pour thème le Far West, un char sera réalisé avec le centre de loisirs, des accessoires seront confectionnés sur le temps périscolaire.

La déco de la soirée APE sur le thème du FAR WEST sera réalisée sur le temps périscolaire

Fête de l'école → Un diaporama sera réalisé comme l'année dernière

#### 4) Charte de la laïcité – Règlement intérieur de l'école

Mme Madelaine présente la charte de la laïcité aux membres du Conseil d'école, elle est collée dans les cahiers de liaison de chaque élève.

La lecture en est faite en classe aux élèves. Un travail spécifique est fait dans le cadre de l'enseignement de l'éducation civique et du vivre ensemble. Cette charte figurera en annexe au projet d'école, ainsi qu'au règlement intérieur de l'école.

Madame Madelaine rappelle que le règlement intérieur est voté lors du 1er conseil d'école. Seuls les parents élus titulaires votent ce règlement.

Ce règlement intérieur ne présente pas de changement par rapport à celui en vigueur l'année dernière, sauf en ce qui concerne l'obligation de scolarisation des enfants dès l'âge de 3 ans.

Pas d'amendement proposé. Mme Madelaine procède au vote du règlement Intérieur 2019/2020.

Vote à main levée :

Pour : UNANIMITE

Celui-ci est adopté à l'unanimité.

#### 5) Consignes de sécurité, incendie, PPMS, alerte intrusion

##### . PPMS

Une alarme spécifique PPMS a été installée avec deux sonneries différentes, l'une pour le confinement, l'autre pour l'intrusion.

La première est commandée depuis le bureau, la deuxième peut être déclenchée par des télécommandes réparties sur l'ensemble des bâtiments.

Une présentation du **PPMS « Mise à l'abri »** retenu par les enseignants a été faite auprès des élèves. Deux risques sont toujours à prendre en compte :

Le risque tempête et sismique

Le risque accident technologique

Malette PPMS dans plusieurs lieux :

Lieu 1 : classe de Mme PAYEN ; lieu 2 : classes de Mme LELIEVRE lieu 3 salle de motricité lieu 4 classe mobile des PS.

Un exercice a été réalisé le 17 octobre et s'est déroulé dans le calme, sans stress, les élèves ont bien joué le jeu, ils se sont confinés dans les lieux de regroupement selon le protocole établi.

L'alarme n'ayant pas ou peu été entendue par plusieurs classes, le niveau sonore a été réajusté.

Le risque attentat intrusion (confinement, évacuation) : un **PPMS « intrusion »** distinct a été rédigé spécifiquement par l'équipe et un exercice aura lieu vendredi 15 novembre.

.Un exercice incendie a été réalisé le vendredi 20 septembre

Le lieu de rassemblement pour l'élémentaire est situé sur le terrain de foot. Pour la maternelle il est situé le long du mur opposé aux classes près du portail d'accès.

## 6) Prise en charge de la difficulté scolaire et ELCO

-Activités Pédagogiques Complémentaires (A.P.C.) :

Les activités pédagogiques complémentaires, conformément à la circulaire 2013-017 du 6 février 2013, s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires. Elles sont en lien avec la lecture. Elles permettent une aide aux élèves rencontrant des difficultés, une aide au travail personnel ou la mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école, le cas échéant en lien avec le projet éducatif territorial.

Elles se déroulent de 11h30 à 12h00, le lundi et le jeudi, en maternelle, et le mardi et le jeudi, en élémentaire en groupe restreint et sont organisées par les enseignants sous leur responsabilité. Le conseil des maîtres propose l'organisation générale de ces activités pédagogiques complémentaires qui est arrêtée annuellement par l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription. La participation des enfants est soumise à l'accord des parents ou des représentants légaux de l'enfant.

-Le RASED :

Il intervient sur l'école pour les enfants qui ont des difficultés persistantes en fonction des priorités dégagées par l'inspection. En première période, le RASED intervient pour des élèves de CE1 et CE2.

Il se compose :

- d'un maître E, Mme Caroline Refait, spécialisée dans la difficulté scolaire
- d'un maître G, Mr Jean-Pierre Juret, spécialisé dans les problèmes de comportement face aux apprentissages
- d'une psychologue scolaire, Mme Emmanuelle Lamirand

-L'ELCO pour la langue Turque est mise en place dans l'école tous les mardis de 17h15 à 18h15 depuis le 5 novembre. L'enseignement est assuré par Mme Azik

Pour la langue arabe, un cours est ouvert aux élèves inscrits de Bourguébus le vendredi soir à Cormelles. Le cours de portugais n'est pas assuré.

## 7) Travaux et investissements

Mme Madelaine remercie vivement la Municipalité pour les travaux réalisés cet été et lors des vacances de la Toussaint.

Cet été, la municipalité a mis en place un algéco pour accueillir la 15ème classe.

La nouvelle classe GS de maternelle a été entièrement équipée de mobiliers neufs et certains meubles ont été remplacés dans d'autres classes de maternelle.

La classe de Mme Anne, MS, a été repeinte

La mairie a réalisé également un investissement important dans le numérique à l'école dans le cadre du projet ENIR 2 qui subventionne en partie l'équipement informatique des petites communes. Toutes les classes élémentaires (sauf l'algéco) bénéficient d'une connexion internet et d'un vidéo projecteur, fixe pour 5 classes, mobile pour les 4 autres, il faudrait les fixer au plafond. 9 ordinateurs portables équipent également l'élémentaire

L'école est également équipée d'une valise de 12 tablettes qui seront prioritairement affectées à la maternelle et permettra de mettre en œuvre le numérique dès la GS.

Une connexion internet pour les classes de maternelles est demandée afin de pouvoir utiliser les Ipads au mieux dans les classes.

Le réhaussement des murs des toilettes permettant de garantir l'intimité a été effectué.

Une ATSEM pour la 6ème classe a été recrutée

**Demande de travaux et investissement :**

Une subvention éducation nationale de 1400 euros a été octroyée à la coopérative de l'école pour l'achat de livres qui permettront de créer une bibliothèque pour le niveau élémentaire dans l'école. Cette bibliothèque pourrait être installée dans la petite classe accueillant actuellement la classe CP de Mme Céline CANUET et qui, avec la construction des deux nouvelles classes, ne devrait plus être utilisée comme local classe. Pour fonctionner, cette bibliothèque devra être équipée de mobiliers pour recevoir les livres et accueillir les élèves :meubles bibliothèque, tapis, bureau ...

Nous avons fait une demande d'investissement dans ce sens dans le cadre de la préparation du budget 2020.

Nous voulons remercier la mairie d'avoir affecté Mme Catherine Lepeltier à la gestion de la bibliothèque maternelle sur le temps qui lui été imparti en ménage qu'elle ne peut plus effectuer. En effet le travail réalisé par Mme Lepeltier va permettre d'entretenir le nombre conséquent de livres contenus dans cette bibliothèque, d'éviter la dégradation des livres, d'assurer le suivi des prêts, de couvrir les nouveaux livres achetés tant à la maternelle que dans la nouvelle bibliothèque élémentaire en cours de création. C'est un travail indispensable pour protéger l'investissement réalisé par la mairie dans ces deux bibliothèques.

Des petits meubles de classes ont également été demandés, meubles étagère dans certaines classes élémentaires, sèche dessin en maternelle...

**Bâtiments : projet de rénovation, projet d'extension :**



Le retournement des algéco maternelle et l'implantation d'un nouvel algéco pour recevoir la classe de GS de maternelle était prévu avant la fin de l'année, où en est-on ?

Mr le maire indique que ces travaux seront terminés pour les prochaines vacances scolaires de cet été , cela évitera que les déménagements des classes interviennent en cours d'année.

Le préau devait également être construit avant la fin de l'année, où en est-on ?

Mr le Maire indique qu'il ne peut donner de délai pour la réalisation du préau. La mairie a rencontré des difficultés administratives et est en attente de l'établissement du devis par le cabinet d'architecte. Si ce devis dépasse 90 000 euros, il faudra respecter la procédure des marchés publics ce qui allongera le délai.

En attendant, en cas de pluie, les élèves restent en classes sur le temps de récréation.

Sur le temps périscolaire, les enfants sont répartis dans les classes, la bibliothèque ou la salle des fêtes.

## 8) Présentation de quelques projets de classe pour l'année scolaire 2019/2020

### Intervenants extérieurs :

**EPS :** intervenant extérieur pour toutes les classes. Mme Madelaine remercie la Mairie pour la mise à disposition d'Hervé Bourse les lundis après-midi et jeudis. Des projets rollers, vélo, jeux collectifs, acrosport ont été établis

**Pour les projets rollers et vélos, les fêtes de Noël pourraient être l'occasion d'équiper les enfants (vélo pour les CE2 et CM, rollers pour les CP et CE1, casque, protections...)**

Nous ferons appel aux parents lors du déroulement de ces projets en dernière période pour prêter du matériel au profit des enfants qui ne seraient pas complètement équipés.

### **Cycle piscine pour les CE1 et les CM2 à la piscine de la Grâce de Dieu à CAEN**

-Du 9 décembre au 31 janvier pour la classe de Mme Bélanda Lemaitre (CE1) et les deux groupes CM2 des classes de Mme Ludivine Racinet et de Mme Pascale Pichot

-Du 18 mai au 26 juin pour la classe de Mme Cécile Le Boisselier (CE1), le groupe CE1 de la classe de Mme Payen et le groupe CM2 de la classe de Mme Hélène Percebois

**Bibliothèque :** reprise de la fréquentation de la bibliothèque depuis la mi-septembre pour toutes les classes à raison d'une fois par mois, nous remercions les bénévoles de l'association qui font vivre cette bibliothèque pour leur accueil et leur investissement.

## PROJETS :

### -Cycle 1 :

Les projets de décloisonnement déjà mis en place les années précédentes continuent. Cela consiste à mélanger les élèves de GS pour former ensuite des groupes de 7 à 8 élèves pris en charge par l'ensemble de l'équipe enseignante pendant le temps de sieste des PS et le temps de repos des MS. Des décloisonnements à l'identique existent aussi pour les MS

Un projet danse est en cours d'élaboration sur le thème « autour du monde »

Les classes de maternelle se rendront au cinéma pour Noël, les 3 et 6 décembre, et se rendront au théâtre FOZ en janvier ou en mars selon les classes.

Cette année les élèves d'élémentaire ne se rendront pas au cinéma pour Noël, le coût de cette sortie étant très importante, il a été décidé de privilégier l'utilisation du budget au profit des nombreux autres projets pédagogiques qui seront mis en place en élémentaire.

### -Cycle 2 :

Des décloisonnements en découverte du monde sont mis en place pour permettre aux enfants de questionner le monde dans les domaines de l'espace, du temps, de la matière, des objets et du vivant.

Un cycle escalade concernera les classes de CP et CE1, ce projet fait intervenir un professionnel à l'école, il viendra avec un mur d'escalade mobile. Cela a un coût élevé mais moindre que le déplacement de 4 classes pour 6 séances chacune dans un gymnase équipé d'un mur d'escalade.

La classe CP de Mme Canuet a un projet jardin ambitieux. Il s'agira pour les élèves de mettre en culture les jardinières de l'école et de créer un jardin en lasagne pour une approche sensitive autour de l'agriculture, du maraichage, de l'alimentation. Il permettra aux enfants de connaître des caractéristiques du monde vivant, sa diversité et ses interactions. Il donnera lieu à un travail de représentation artistique en lien avec l'arthothèque de Caen, de réaliser un travail en français autour du langage, de la lecture et de l'écrit.

Les classes CE2 de Mme Lynda Le Vigoureux et CE1/CE2 de Mme Bérandère Payen renouvellent leur projet équitation au CEBO, centre équestre de Bretteville sur Odon. Il s'agira de trois jours de découverte du cheval et de la pratique équestre avec retour chaque soir à l'école.

### -Cycle 3 :

Les 3 classes CM1/CM2 de l'école ont également mis en place un décloisonnement en histoire, géographie et sciences

Les classes de Mmes Percebois et Racinet ont mis en place un échange de service dans les domaines de l'art visuel, de l'anglais et de l'EMC.

Classe transplantée de Mme Pichot : elle aura lieu les 5,6 et 7 mai 2020 au futuroscope de Poitiers et permettra aux élèves de découvrir également le château d'Angers.

Les classes de Mmes Percebois et Racinet ont un projet de découverte d'une île anglo normande.

Les trois classes de CM1/CM2 participeront au concours « les petits champions de la lecture » en janvier/février

Elles participeront à la commémoration du 11 novembre à 11h30 avec des lectures de poèmes qui seront faites par les élèves et dans le cadre du CMJ, des chants seront interprétés, la présence des enfants est vivement souhaitée ...

#### -Projets concernant toutes les classes de l'école

La maternelle présentera un petit spectacle de Noël vendredi 20 décembre :

-15h30 Présentation du spectacle de chants de Noël dans la salle des fêtes.

-Retour en classe pendant que l'APE offre le café et des viennoiseries aux parents venus écouter le spectacle

- Pendant ce temps, goûter des élèves en classe composé des viennoiseries offertes par l'APE, de jus d'orange et de bonbons.

- A 16h30, au moment de la sortie, le père Noël passe dans la cour de l'école et invite les parents qui le souhaitent à le rejoindre à la salle des fêtes pour faire des photos avec les enfants.

Les cadeaux « déposés » par le père Noël et offerts par l'APE sont remis le matin dans chaque classe.

L'achat des cadeaux est fait par les enseignants avec le budget APE.

L'élémentaire organisera un goûter, financé par la coopérative scolaire, constitué de brioches ainsi qu'un petit spectacle de chants inter cycle pour clôturer l'année 2019.

Une vente de bulbe de fleurs a eu lieu le mois dernier au profit de la coopérative scolaire.

La vente des pains au chocolat a repris tous les vendredis au prix de 0 euros 85 centimes, dont 25 centimes au profit de la coopérative scolaire.

Les photos de classe auront lieu les jeudi 7 et vendredi 8 novembre, le jeudi pour les classes maternelles et les fratries maternelles et/ou élémentaire. Le vendredi 8 pour les classes élémentaires et les fratries élémentaire.

#### 9) coopérative scolaire élémentaire:

Montant 12 euros par enfant, bilan présenté par Mme Pichot

Subvention de la mairie de Bourguébus de 8 659 euros et de la mairie d'Hubert-Folie de 1 290 euros pour les classes découvertes.

Participations volontaires des familles : 178 cotisations sur les 217 enfants scolarisés en élémentaire, soit 82% des cotisations attendues ont été versées à la coopérative pour un montant de 2135 euros.

La vente de pains au chocolat a repris; elle permet de faire un bénéfice entre 250 et 400 euros selon les années. La vente de gâteaux a repris également chaque mardi ainsi que la récupération des papiers et cartons .

La coopérative scolaire, depuis le 1er septembre 2019, a dépensé 2 888 euros pour les activités éducatives (fournitures scolaires, manuels, matériel EPS et jeux de récréation, petit matériel informatique, fournitures bureau,...)

### **Coopérative scolaire maternelle :**

Montant 12 euros par enfant, bilan présenté par Mme Moulin

Subvention mairie : 5069 euros

Participation volontaire des parents 129 sur 136 enfants scolarisés en maternelle soit 95% des cotisations attendues pour un montant de 1548 euros.

Le compte présente actuellement un solde de 6991.22 euros, les sorties au théâtre FOZ en janvier et en mars déjà réglées ainsi que les protections pour les ipads et du petits matériels et fournitures.

### **10) Questions posées par les parents d'élèves :**

Aucune autre question n'a été portée à l'ordre du jour.

La séance du conseil d'école est levée à 19h45.

Prochain Conseil d'école : le 10 / 03/ 2020.

Les secrétaires de séance :

Mme LAIR MESLEM & Mme HUGUET

La directrice :

Mme MADELAINE